

Voyager aux États-Unis et au Mexique

Les Canadiens devraient être munis d'un passeport canadien valide pour toutes leurs visites aux États-Unis et au Mexique.

Pour des renseignements plus précis sur les voyages aux États-Unis ou au Mexique, veuillez consulter nos brochures *En route pour les États-Unis ou Mexico : ¿Qué pasa?* et nos Conseils aux voyageurs sur ces pays.

Personnes handicapées

Bien des pays n'offrent pas d'installations d'accès aux personnes en fauteuil roulant ou n'ont aucun service prévu pour répondre aux besoins spéciaux des malentendants, des malvoyants et des personnes handicapées physiquement. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de l'Office des transports du Canada (www.otc.gc.ca) et le site du gouvernement du Canada « Personnes handicapées en direct » (www.ph-endirect.ca).

Les questions de santé

Information fournie par l'Agence de santé publique du Canada
Les responsables du Programme de médecine des voyages de l'Agence de santé publique du Canada vous recommandent vivement de consulter une clinique de santé-voyage ou un

médecin dans les six à huit semaines précédant votre départ, pour déterminer quels vaccins et traitements préventifs sont nécessaires, et quelles précautions vous devriez prendre en voyage pour éviter d'être malade.

Les vaccinations et traitements préventifs

Selon votre état de santé, vos antécédents de vaccination et le voyage prévu, un professionnel de la santé pourra évaluer si vous avez besoin de vaccinations spéciales et de traitements préventifs (contre le paludisme p. ex.). Les voyageurs canadiens se rendant à l'étranger peuvent être exposés à des maladies infectieuses, comme la rougeole, qui sont peu courantes au Canada. Vérifiez si vos vaccinations courantes sont à jour (tétanos, diphtérie, coqueluche, poliomyélite, rougeole, oreillons et rubéole). Par ailleurs, pour entrer dans certains pays, les voyageurs devront peut-être présenter un certificat prouvant qu'ils ont été vaccinés contre la fièvre jaune. Il est conseillé de consulter **bien avant le départ**, car pour certaines maladies, le traitement préventif ou les injections de vaccin doivent commencer un mois ou deux avant le départ.

Si vous voyagez avec un bébé ou de jeunes enfants, vous devrez peut-être les faire vacciner selon un programme accéléré ou un programme spécial.

Office
des transports
du Canada



Canadian
Transportation
Agency

Prenez l'air averti Soyez un voyageur avisé

Pour obtenir un exemplaire
gratuit du livret **Prenez
l'air averti**, communiquez avec :

Office
des transports
du Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0N9
Tél. : 1 888 222-2592
ATS : 1 800 669-5575
www.otc.gc.ca



Canada